



Fondation des écoliers Mont-Bleu

Assemblée générale annuelle

Jeudi le 2 octobre 2025 à 18h35

Procès-verbal

Les personnes suivantes étaient présentes à la rencontre :

M. Philippe Poirier	M. Jean-Christophe Régnier
Mme Chantal Cousineau (Directrice)	Mme Marie-Ève Doyon
Mme Marjorie Gasse	M. Joël Beaupré
M. François Routhier	M. Gérard Hidangla
M. Brice Kangang	

Mme Julie Vachon est absente.

1. Mot de bienvenue

Un tour de table est effectué afin que les personnes présentes puissent se présenter les unes aux autres.

2. Adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est proposé par M. Jean-Christophe Régnier et appuyé par M. François Routhier.

3. Adoption du compte-rendu de la dernière assemblée générale annuelle (2 octobre 2024)

Des corrections doivent être apportées au procès-verbal. Le titre doit être corrigé. De plus, au point #6, il faudrait remplacer le mot « membres » par « administrateurs », car tous les parents de l'école sont membres de la Fondation. Cette dernière doit élire des administrateurs, ou encore des membres de son conseil d'administration.

Le procès-verbal de l'AGA du 2 octobre 2024 est proposé par M. Jean-Christophe Régnier et appuyé par Mme Marie-Ève Doyon, avec modifications.

4. Rapport annuel 2024-2025 de la Fondation

Le rapport parle entre autres des sources de revenus ainsi que des dépenses de la Fondation. Il ne mentionne cependant pas la Classe verte; cette réalisation sera décrite dans le prochain rapport annuel. Il est néanmoins question de la Mesure 50530, car il s'agit d'une bonne nouvelle de l'an dernier.

M. François Routhier propose le rapport annuel 2024-2025 et M. Joël Beaupré l'appuie.

5. Adoption des états financiers au 30 juin 2025

Julien présente les rapports financiers au 30 juin 2025. Il n'y a pas de différences importantes par rapport à ceux présentés lors de la dernière rencontre de la Fondation. La Fondation a environ 4000\$ qui ne sont pas affectés. Il faudrait soustraire 60 000\$ pour la Classe verte. Les 25 000\$ de la Ville de Gatineau n'ont pas encore été reçus. En date du 30 juin 2025, la Fondation valait environ 77 000\$.

M. Jean-Christophe Régnier propose les états financiers. Mme Marie-Ève Doyon les appuie.

6. Élections des administratrices et des administrateurs

M. François Routhier annonce qu'il ne se représente pas. Il est remercié par les administrateurs présents.

Selon les règlements généraux de la Fondation, les mandats de deux ans n'existent pas. Les membres présents pensent qu'il serait pertinent de les revoir cette année; ils pourraient être approuvés lors de la prochaine assemblée générale annuelle.

Il est néanmoins décidé de reconduire les mandats initialement votés pour une deuxième année et d'effectuer des mandats de 2 ans cette année encore.

La Fondation peut avoir entre 5 et 10 administrateurs.

M. Jean-Christophe Régnier propose M. Philippe Poirier comme président d'élections. M. Joël Beaupré l'appuie.

M. Philippe Poirier explique un peu le fonctionnement de CA pour les nouveaux parents présents. Le niveau d'implication à prévoir est raisonnable. Les membres du conseil d'administration de la Fondation se rencontrent quatre (4) fois par année.

M. Julien Gravel explique, quant à lui, que la Fondation gère les fonds pour les enfants et vieille à leur bien-être. Elle offre également un soutien aux activités de l'OPP. Elle a participé à l'élaboration d'un plan d'aménagement et prépare des demandes de subventions pour l'amélioration de la cour d'école.

Mme Marjorie Gasse propose la candidature de Jean-Christophe Régnier. Il accepte.

M. Jean-Christophe Régnier propose la candidature de Mme Marie-Ève Doyon. Elle accepte.

M. Julien Gravel propose la candidature de M. Gérard Hidangla. Il accepte.

M. Philippe Poirier propose la candidature de M. Brice Kangang. Il accepte.

À la suite des élections, deux (2) nouveaux administrateurs se joignent à la Fondation. M. Julien Gravel réitère la proposition d'y aller avec des mandats de 2 ans. L'approbation de modifications pourrait se faire lors d'une AGA extraordinaire avant une rencontre régulière, ou encore lors de la prochaine AGA.

M. Philippe Poirier propose la fin des mises en candidatures. M. Jean-Christophe Régnier l'appuie.

7. Varia.

8. Clôture de la séance.

M. Philippe Poirier propose la clôture de l'assemblée à 19h10. Mme Marie-Ève Doyon l'appuie.